

Programme de formation

Formation

- **Intitulé de la formation** : Les différentes formes pour entreprendre
- **Public visé et prérequis** : Les porteurs d'un projet entrepreneurial. Les prérequis sont d'avoir un projet entrepreneurial ou d'être déjà installé en tant qu'entrepreneur.
- **Durée et effectifs** : 10h30 soit une journée ou 3 modules d'une demie journée. 8 stagiaires maximum par session.

Objectifs

Création d'entreprise.

Cette action de formation est à destination des porteurs d'un projet entrepreneurial. L'objectif de cette formation est d'appréhender les différentes formes juridiques existantes afin de définir celle qui correspond le mieux à leur(s) projet(s).

Qualification des intervenants

Les intervenants sont spécialisés en formation pour adultes et formés sur les différentes formes juridiques existantes pour bâtir un projet entrepreneurial. Investis au sein de la Fédération des autoentrepreneurs, ils sont ainsi à la pointe des évolutions des formes juridiques et régimes accessibles aux porteurs d'un projet entrepreneurial.

Moyens pédagogiques et techniques

Afin de permettre et favoriser l'acquisition des compétences la formation se compose d'une alternance d'apports pédagogiques et théoriques : exposé théorique, discussion dirigée, débats, jeux de rôle, étude de cas, travaux de groupe, analyse des retours des participants, autodiagnostic, quiz, réveils cognitifs et mise en situation

Les éléments matériels de la formation :

Les supports pédagogiques utilisés alternent : documents, supports de formation, aides visuelles, ressources bibliographiques...

Pour les formations en distanciel, l'outil utilisé est Clickmeeting. Il permet l'interactivité et les échanges avec le formateur. Il est possible d'organiser un test technique afin d'être familiarisé avec l'outil avant la formation.

Objectifs pédagogiques

- **Maîtriser** les obligations du chef d'entreprise
- **Distinguer** les formes juridiques et les régimes
- **Expliquer** les spécificités du régime TNS et du régime assimilé salarié
- **Déterminer** les critères pour choisir sa forme juridique selon son projet
- **Identifier** les démarches pour créer son entreprise
- **Préparer** la gestion de son entreprise

Programme

Module 1 : Les formes juridiques et les régimes

- Expliciter les responsabilités du chef d'entreprise
- Différencier les multiples formes juridiques
- Distinguer les différents régimes
- Connaître les cotisations sociales

Module 2 : Choisir sa forme juridique et gérer son entreprise

- Connaître la protection sociale et identifier le CPSTI
- Déterminer les critères pour choisir sa forme juridique selon son projet
- Définir son business model

Module 3 :

- Identifier les démarches pour créer son entreprise
- Calculer sa marge
- Calculer son prix de revient
- Calculer son seuil de rentabilité
- Calculer son point mort et son BFR

Modalités d'évaluation des acquis

Le niveau global d'acquisition des compétences visées par la formation est déterminé à partir du score obtenu aux évaluations prévues à l'issue des séquences et/ou du module, selon le barème suivant :

- **75 % à 100 % – Acquis** : les compétences visées sont maîtrisées au niveau attendu en fin de formation.
- **50 % à 74 % – En cours d'acquisition** : les compétences sont partiellement maîtrisées et nécessitent encore une consolidation.
- **0 % à 49 % – Non acquis** : le niveau de maîtrise attendu n'est pas atteint ; des actions de consolidation sont nécessaires.

Chaque objectif pédagogique est évalué au moyen de deux questions au format questionnaire à choix multiples (QCM), chacune notée sur 1 point.

À la fin de la formation, un certificat de réalisation comprenant les résultats de l'évaluation des acquis est remis à chaque apprenant.

Sanction visée

Cette formation permettra à l'apprenant de définir la forme juridique qui correspond le mieux à son projet entrepreneurial. Il sera en mesure de créer et gérer son entreprise.

A partir des connaissances pré-existantes des apprenants, le parcours pédagogique permet d'approfondir les savoirs et compétences nécessaires à la gestion de son projet quotidiennement.

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Cette formation dans le cas où elle est proposée en visio, nécessite un ordinateur équipé d'une webcam et d'un micro, avec une bonne connexion internet.

Merci de veiller également à ce que votre navigateur internet (chrome, mozilla, edge...) soit à jour. Il est conseillé de privilégier Chrome.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La Fnae Academy accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap en veillant à s'inscrire dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité des formations dispensées et en proposant des solutions adaptées à la situation. Qu'elle que soit la modalité de formation choisie, nous recommandons au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales visant à permettre la compensation du handicap. L'application clickmeeting utilisée pour la visio conférence, s'adapte aux technologies pour faciliter l'accessibilité en ligne.

Les + de la formation

1h d'accompagnement post-formation

Accès à la base documentaire actualisée de la FNAE

Accès à des services dédiés aux auto-entrepreneurs

Veille sur le régime de l'auto-entreprise

Contacts

Assistante administrative formation et référente handicap

Aurélie Calvière
aurelie.calviere@fnae.fr
06 72 67 80 93

Référente qualité et pédagogique



Version 2 – Août 2026

Nathalie Parmantier
nathalie.parmantier@fnae.fr
06 28 05 93 51

Tarifs

1500€